

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2018-004

Le conseil d'administration s'est réuni le 23 janvier 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 12 janvier 2018.

- VU le Code de l'éducation ;  
VU les statuts de l'Université ;

**Point de l'ordre du jour : 11ème Partie – P3.3 - Dons**

**Exposé de la décision :**

*Historique* : la Fondation de l'Université Paris Descartes a reçu plusieurs dons.

*Problématique* : la Fondation doit faire examiner les dons reçus et les soumettre à l'acceptation du CA. Sont soumis à acceptation :

- Au bénéfice de la Faculté de Médecine, dans le cadre du gala Sauver la Vie, 12 750 € de trois entreprises.
- Au bénéfice de la Faculté de Médecine, treize dons de particuliers (4244,58 €, 2 000 €, 1 000 €, 10 000€, 145 €, 150 €, 50 €, 100 €, 100 €, 50 €, 20 €, 29 €, 50 €).
- Au bénéfice des travaux de recherche de la Faculté de Médecine, quatre dons d'entreprises (1 400 000 €, 35 000 €, 5 000 €, 5 000 €).
- Au bénéfice des travaux de Madame Cécile Badoual, 2 500 € d'une entreprise.
- Au bénéfice du Centre du Don des Corps, deux dons de particuliers (200 €, 300 €).
- Au bénéfice des recherches en Hématologie de l'équipe Bouscary - Mayeux, deux dons de particuliers (3000 €, 750 €).
- Au bénéfice du Laboratoire Pique - Margottin Goguet de l'Institut Cochin un don de particulier de 300 €.
- Au bénéfice du Dr Tamburini-Bonnefoy à l'Hôpital Cochin (équipe Bouscary-Mayeux de l'Institut Cochin), un don d'entreprise de 1 000 €.
- Au bénéfice de l'équipe Donnadiou – Randriamampita de l'Institut Cochin, un don de particulier de 200 €.
- Au bénéfice d'un jeune chercheur dans le cadre de la journée Bien Vieillir, Bien Vivre du 8 décembre 2017, un don de 3000 € de la Fondation Korian.

Proposition de décision soumise au Conseil : la Fondation propose l'acceptation de ces dons fléchés.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

<b>Nombre de membres constituant le Conseil : 36</b>
<b>Quorum : 18</b>
<b>Nombre de membres participant à la délibération : 31</b>
Abstentions : 0
<b>Votes exprimés : 31</b>
Contre : 0
Pour : 31

Fait à Paris, le 31 janvier 2018

Le Président



Frédéric DARDEL

31 JAN. 2018

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université  
Transmis au Recteur le : 31 JAN. 2018